

SERVON, le 23 juin 2022

**LE JEUDI 30 JUIN 2022 à 19H00
SALLE DU CONSEIL**

ORDRE DU JOUR :

I - AFFAIRES GENERALES

1) Règlement intérieur des accueils de loisirs et de la restauration scolaire

II - FINANCES

2) Fixation des tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs

III – PERSONNEL

3) Modification du tableau des effectifs du personnel

Décisions du maire prise en vertu de la délégation du conseil municipal

Marcel VILLAÇA
Maire